

Deuxième publication

1.

Raison sociale (nom) et siège de la sàrl dissoute:
Atelier du Maupas, architectes associés Sàrl en liquidation, Lausanne
2.

Décision de dissolution par: l'assemblée générale extraordinaire
3.

Date de la décision: 14.09.2004
4.

Echéance de préavis des créances: **25.10.2004**
5.

Adresse pour la déclaration des créances: Christian Baud, Andreas Götz et Simon Monnier, liquidateurs c/o Atelier du Maupas, architectes associés Sàrl en liquidation, p.a. Christian Baud, chemin du Chasseron 2, 1004 Lausanne
6.

Indication: *Il est instamment demandé aux créanciers de la société à responsabilité limitée dissoute d'annoncer leurs prétentions.*
7.

Remarques: L'attention des créanciers est attirée sur le fait que la société a l'intention de demander la procédure anticipée selon l'article 745, alinéa 3 CO.

Didier Kohli, notaire
1002 Lausanne

(02462226)